



Commission particulière

du **débat public**
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org

La Commission nationale du **débat public**

Un statut indépendant

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été créée en 1995. Saisie d'un projet, elle décide s'il doit donner lieu à un débat public. Autorité administrative indépendante depuis février 2002, elle peut agir en pleine autonomie sans que son action puisse être orientée ou censurée.

Qu'est-ce qu'un débat public ?

Il s'agit d'un moment de démocratie participative durant lequel chaque citoyen est invité à donner son avis sur un projet d'équipement ou d'aménagement susceptible d'avoir des impacts environnementaux ou socio-économiques importants pour le territoire concerné.

Il se situe en amont de la décision ou non d'engager le projet et peut conduire à le modifier, le faire évoluer, voire l'abandonner. Le débat porte sur l'ensemble du projet, depuis son opportunité jusqu'aux modalités de réalisation.

Qui peut y participer ?

Toute personne qui le souhaite et qui se sent concernée par le projet peut participer.

La Commission particulière du débat public (CPDP) en charge de mener le débat garantit à toute personne la possibilité de s'exprimer, de poser une question ou d'émettre un avis ou une proposition.

Renforcement de la **ligne électrique** très haute tension entre Lille et Arras

Ligne **400 000 Volts**
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

Débat public : mode d'emploi

Un débat public suivi par la CNDP

Après avoir décidé s'il convient ou non d'instaurer un débat, la Commission Nationale du Débat Public veille à sa bonne mise en œuvre et respect des règles du jeu :

- transparence de l'organisation
- équivalence des intervenants
- argumentation des propos

Qui organise le débat public ?

Il est organisé et animé par une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) créée spécialement pour le projet. Cette commission est composée de 6 membres nommés par la Commission Nationale.

Les membres n'ont pas d'avis à donner sur le projet lui-même et sont indépendants du maître d'ouvrage.

La CPDP s'assure de la diffusion des documents qui permettront à chacun d'être informé ; elle met à la disposition de chacun plusieurs canaux d'information et d'expression.

Comment se déroule le débat ?

Le débat se déroule notamment par l'organisation de réunions sur le territoire concerné sur une période de 4 mois. C'est un moment de réflexion et d'échanges au cours duquel chacun sera encouragé à s'informer et à s'exprimer sur le projet.

Le débat et après ?

Dans les 2 mois qui suivent la clôture du débat, la CPDP rédige un compte-rendu, que la CNDP diffuse avec le bilan du Président. Puis, dans un délai de 3 mois suivant la publication de ce bilan, le maître d'ouvrage fait connaître sa décision sur l'avenir du projet et en informe le public.

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

Informez-vous et participez !

Les documents du débat et du projet sont disponibles sur les lieux des réunions publiques :

Le dossier du maître d'ouvrage

Préparé par RTE, il présente les enjeux et caractéristiques du projet de renforcement de la ligne à très haute tension entre Avelin et Gavrelle. Une synthèse est également disponible.

Le journal du débat

Il suit l'actualité du débat. Il rend compte des réunions publiques et des contributions adressées à la CPDP.

Le site internet

Le site Internet vous permet de poser vos questions et de télécharger les différents documents (journal du débat, cahiers d'acteurs, dossier du maître d'ouvrage, études préalable et complémentaires).

Les cahiers d'acteurs

Ces contributions écrites et argumentées sont rédigées par des acteurs (personnes morales) qui souhaitent exprimer leur point de vue sur le projet suivant des modalités à consulter auprès de la CPDP.

Participez

Du 12 octobre au 3 février, des réunions de proximité sont organisées dans les communes et des réunions thématiques permettent d'approfondir certaines grandes questions du projet. Toutes les réunions sont enregistrées et font l'objet d'un compte-rendu détaillé disponible sur le site Internet du débat public. Retrouvez également en ligne toutes les réponses aux questions qui n'ont pu être abordées lors des réunions.

Posez vos questions, donnez votre avis

2400 Tour Lille Europe 11,
Parvis de Rotterdam 59777 Euralille
contact@debatpublic-lillearrastht.org
Tel : 03.59.09.68.59

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts entre les postes d'Avelin et Gavrelle

Calendrier des réunions

Date	Type de réunion	Horaire et Lieu
12 octobre	Réunion de lancement	18h30 Hénin Beaumont (62)
3 novembre	Réunion thématique énergie	18h30 Lille (59)
17 novembre	Réunion thématique environnement	18h30 Arras (62)
1 ^{er} décembre	Réunion thématique santé	18h30 Courcelles-lès-Lens (62)
14 décembre	Réunion de proximité	Phalempin (62)
5 janvier	Réunion de proximité	Gavrelle (62)
18 janvier	Réunion de proximité	Leforest (62)
2 février	Réunion de clôture	Oignies (62)

Renforcement de la **ligne électrique** très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle